09-MAR-2011
2007-4338

GROUPE	4A	INSECTICIDE

CONFIDOR® 200 SL

Insecticide systémique

POUR LA SUPPRESSION SYSTÉMIQUE DES INSECTES NUISIBLES DANS LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET LES CONIFÈRES.
POUR INJECTION DANS LES ARBRES DE PÉPINIÈRES, DE SERRES, D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS, ET DANS LES ZONES FORESTIÈRES PRIVÉES, MUNICIPALES, PROVINCIALES ET NATIONALES.

SOLUTION

À USAGE RESTREINT

GARANTIE : Imidaclopride ..... 17,1 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29703 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,5 L, 1 L

Bayer

BAYER CROPSCIENCE INC.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3
Téléphone : 1-888-283-6847

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
UNE DIVISION COMMERCIALE DE BAYER CROPSCIENCE

Confidor est une marque déposée de Bayer

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe aucun antidote. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine jusqu'à utilisation. Vérifier la compatibilité de tous les plastiques. Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière directe du soleil, de la nourriture de consommation animale ou des denrées alimentaires. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer en dessous de 5 degrés Celsius ou au-dessus de 40 degrés Celsius. Bien secouer avant l'emploi.

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Tout le produit inutilisé doit être retourné au fabricant. S'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Mettre une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations et durant l'enlèvement des systèmes d'injection des arbres. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Appliquer ce produit uniquement selon les instructions sur cette étiquette. Ce produit est très toxique pour les invertébrés aquatiques. Ne pas mélanger le produit et ne pas charger ni nettoyer l'équipement à moins de 30 mètres de têtes de puits ou de systèmes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

TOXIQUE pour les abeilles. Ce produit est systémique et est diffusé vers le haut dans l'arbre. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus dans le pollen et/ou le nectar des fleurs par suite des injections dans les arbres.

USAGE RESTREINT

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.
NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière autorisée. Pour usage seulement par des applicateurs certifiés ou des personnes sous leur surveillance directe, et seulement en fonction des usages prévus par la certification de l'applicateur certifié. Ce produit ne peut être utilisé que conjointement avec un programme de suppression du gouvernement fédéral, provincial ou municipal. Consulter les autorités locales appropriées pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

012011

GROUPE	4A	INSECTICIDE

CONFIDOR® 200 SL

Insecticide systémique

POUR LA SUPPRESSION SYSTÉMIQUE DES INSECTES NUISIBLES DANS LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET LES CONIFÈRES.
POUR INJECTION DANS LES ARBRES DE PÉPINIÈRES, DE SERRES, D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS, ET DANS LES ZONES FORESTIÈRES PRIVÉES, MUNICIPALES, PROVINCIALES ET NATIONALES.

SOLUTION

À USAGE RESTREINT

GARANTIE : Imidaclopride ..... 17,1 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29703 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,5 L, 1 L

Bayer

BAYER CROPSCIENCE INC.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3
Téléphone : 1-888-283-6847

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
UNE DIVISION COMMERCIALE DE BAYER CROPSCIENCE

Confidor est une marque déposée de Bayer

PREMIERS SOINS
En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe aucun antidote. Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE
Conserver dans le contenant d'origine jusqu'à utilisation. Vérifier la compatibilité de tous les plastiques. Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière directe du soleil, de la nourriture de consommation animale ou des denrées alimentaires. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer en dessous de 5 degrés Celsius ou au-dessus de 40 degrés Celsius. Bien secouer avant l'emploi.

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION
1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Tout le produit inutilisé doit être retourné au fabricant. S'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
Mettre une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations et durant l'enlèvement des systèmes d'injection des arbres. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. POUR LES SYSTÈMES D'APPLICATION FERMÉS SEULEMENT. Ne pas laisser le site d'épandage sans surveillance durant le traitement.

S’assurer qu’il n’y a pas de fuite provenant des trous obstrués à l’aide de bouchons après l’injection du produit dans les arbres.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Appliquer ce produit uniquement selon les instructions sur cette étiquette. Ce produit est très toxique pour les invertébrés aquatiques. Ne pas mélanger le produit et ne pas charger ni nettoyer l’équipement à moins de 30 mètres de têtes de puits ou de systèmes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d’approvisionnement en eau d’irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l’équipement ou en éliminant les déchets.

TOXIQUE pour les abeilles. Ce produit est systémique et est diffusé vers le haut dans l’arbre. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus dans le pollen et/ou le nectar des fleurs par suite des injections dans les arbres. Les injections dans les arbres tels que frêne, acacia blanc, orme, micocoulier, marronnier d’Inde, érable, sorbier des oiseaux, pommier ornemental, peuplier, arbre à soie, platane occidental/platane à feuilles d’érable et saule doivent être faites après la floraison. Les épandages post-floraison réduisent le risque; toutefois, des résidus peuvent persister jusqu’à la saison prochaine.

Ne pas appliquer plus d’une fois par année par arbre.

USAGE RESTREINT

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.
NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière autorisée. Pour usage seulement par des applicateurs certifiés ou des personnes sous leur surveillance directe, et seulement en fonction des usages prévus par la certification de l’applicateur certifié. Ce produit ne peut être utilisé que conjointement avec un programme de suppression du gouvernement fédéral, provincial ou municipal. Consulter les autorités locales appropriées pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

Ne pas formuler ce produit dans d’autres préparations commerciales.

MODE D’EMPLOI

L’Insecticide systémique CONFIDOR® 200 SL peut être utilisé selon le mode d’emploi sur les arbres d’ornement et d’aménagements paysagers dans les endroits suivants : zones résidentielles, terres rurales, fermes, complexes d’entreprises et de bureaux, centres commerciaux, complexes résidentiels multifamiliaux, terrains de golf, aéroports, cimetières, parcs, ravins, terrains de jeux et terrains de sports. L’Insecticide systémique CONFIDOR® 200 SL peut également être utilisé en foresterie commerciale, dans les pépinières, dans les serres et dans les aires récréatives et les forêts fédérales, provinciales, régionales et locales. L’activité systémique ne se produit qu’après diffusion de la matière active vers la partie supérieure des arbres. Dans certains cas, la diffusion peut prendre au moins 10 jours, selon le taux de transpiration de l'arbre traité. Pour obtenir de meilleurs résultats (c’est-à-dire pour assurer l’absorption), l’application doit se faire lorsque l’arbre transpire activement.

NOTE : Ne pas utiliser sur les arbres devant produire des fruits, des noix ou du sirop destinés à la consommation. Ne pas appliquer plus d'une fois par année par arbre.

Équipement d'application
L'Insecticide systémique Confidor® 200 SL peut être appliqué à l'aide de divers systèmes d'injection dans le tronc. Ces systèmes doivent être résistants aux produits chimiques. Pour tous les systèmes d'injection, lire attentivement et suivre à la lettre le mode d'emploi du fabricant.

Perçage des trous
Avec la plupart des systèmes d'injection, il est nécessaire de percer les trous avant d'insérer le système d'injection. Les trous doivent être suffisamment profonds pour permettre la diffusion de l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL vers le haut de l'arbre dans le tissu vasculaire.

MÉTHODES D'APPLICATION SUR LES ARBRES

1. Mesurer le DHH (diamètre à hauteur d'homme) en centimètres de l'arbre à traiter.

2. Multiplier le DHH par la quantité appropriée d'Insecticide systémique Confidor® 200 SL dans le tableau ci-après afin d'établir le volume d'Insecticide systémique Confidor® 200 SL nécessaire.

3. Injecter la quantité calculée d'Insecticide systémique Confidor® 200 SL dans le tronc après avoir percé les trous prédéterminés d'une grosseur conforme à l'équipement d'injection pour arbres utilisé; injecter directement dans l'arbre. Utiliser uniquement de l'équipement bien calibré normalement destiné à l'injection dans les arbres. Vérifier le calibrage régulièrement afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement.

4. Après chaque application d'Insecticide systémique Confidor® 200 SL, sceller tous les trous d'injection.

Insecte nuisible	**Arbres hôtes**	**Dose d'emploi (mL/cm DHH)**
Longicorne asiatique*	Bouleau, orme, micocoulier, marronnier d'Inde, érable, sorbier, peuplier, arbre à soie, platane occidental/platane à feuilles d'érable et saule	1,25
Longicorne brun de l'épinette*	Épinette	
Agrile du frêne*	Frêne	
Agrile du bouleau*	Bouleau	0,30
Psylle floconneux du frêne	Frêne	
Cochenille de l'orme	Orme	
Tenthrède mineuse de l'orme	Orme	
Puceron lanigère de la pruche	Pruche du Canada	
Mineuse du robinier	Acacia blanc	
Puceron lanigère du pommier	Pommier ornemental	

*Le traitement avec l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL ne procure que la répression.

Notes : Les arbres dont le tissu vasculaire est endommagé par les larves ne diffuseront pas l'ingrédient actif de l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL aussi bien que dans les arbres non endommagés, ce qui se traduira par une efficacité réduite. Les applications à la dose de 1,25 mL/cm DHH doivent être faites avec des systèmes

d'injection à pression élevée (345 à 1379 kPa [50 à 200 lb/po²]); les applications à la dose de 0,30 mL/cm DHH doivent être faites avec des systèmes à pression moins élevée (207 kPa [30 lb/po²] ou moins). Les injections doivent être faites lorsque les arbres transpirent activement, habituellement entre avril et septembre. Pour les arbres susceptibles d'être visités par des pollinisateurs (frêne, acacia blanc, orme, micocoulier, marronnier d'Inde, érable, sorbier, pommier ornemental, peuplier, arbre à soie, platane occidental/platane à feuilles d'érable et saule), les applications doivent être faites après la floraison.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL contient un insecticide du Groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL et à d'autres insecticides du Groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL ou les insecticides du même Groupe 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Avant d'appliquer l'Insecticide systémique Confidor® 200 SL, identifier correctement le parasite et s'assurer de respecter les seuils économiques et agronomiques recommandés par les spécialistes locaux, provinciaux ou en IMP.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à la Division agricole de Bayer, par Internet à www.bayercropscience.ca ou par téléphone au numéro 1-888-283-6847.

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))